

ATTESTATION DE SUPERFICIE

Version en vigueur au 22 décembre 2014 de l'article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965
 Article 2 du décret N°97-532 du 23 mai 1997 qui a modifié l'article R111-2 du CCH
 Articles 4-1 et 4-2 du décret n°67-223 du 17 mars 1967

Date de la mission : **04 janvier 2023**

Adresse et désignation du bien :

- Adresse : **1 rue de la Gare – 78270 BONNIÈRES-SUR-SEINE**
- Type de bâtiment : Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation
- Logement – 1^{er} comble du bâti. B – Lot n° 8 / Logement – 2^{ème} comble du bâti. B – Lot n° 9
- Références cadastrales : Section AD – Parcellle n° 567
- Date du permis de construire : < 01/07/1997
- Date de la construction : < 01/07/1997

Propriétaire(s) du bien :

- Nom(s) : [REDACTED]
- Adresse : [REDACTED]

Désignation du donneur d'ordre :

- Nom / Raison sociale : **Maître Raphaële GAS – Qualité : Huissier de Justice**
- Adresse : 51 avenue de Saint-Cloud – 78000 VERSAILLES
- Personne(s) présente(s) lors de la mission : Maître Raphaële GAS

Désignation de l'opérateur de diagnostic :

Nom et prénom : Bruno ROSSI
 Raison sociale et nom de l'entreprise : DIAGNOSTICS D'ÎLE DE FRANCE
 Adresse : 43 chemin du Hazay – 78440 JAMBVILLE
 Numéro SIRET : 49041550200015
 Désignation de la compagnie d'assurance : MAVIT - Contrat n° 2010124 (validité : 31 décembre 2023)

Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, est égale à :

**Total surface privative : 61.10 m²
 (Soixante-et-un mètres carrés dix)**

Détail des surfaces par pièce en m² :

Pièce ou Local	Etage	Surface privative
Séjour	1 ^{er} comble	33.77
SdE / WC	1 ^{er} comble	4.08
Cuisine	1 ^{er} comble	7.01
Pièce palier	2 ^{ème} comble	5.33
Chambre 1	2 ^{ème} comble	4.55
Chambre 2	2 ^{ème} comble	6.36
Total		61.10

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par DIAGNOSTICS D'ÎLE DE FRANCE qu'à titre indicatif.

Fait à Jambville le : **04 janvier 2023**

Signature de l'opérateur :


Diagnostics d'Ile de France
 Bruno Rossi
 43 chemin du Hazay - 78440 JAMBVILLE
 06.12.18.68.86 / br.didf@gmail.com
 490 415 502 RCS Versailles
 TVA intracommunautaire : FR8549041550200015

Diagnostics d'Ile de France rappelle que dans ses conditions générales de vente concernant le mesurage des surfaces, il a été admis une tolérance de 5%.